



14ème législature

Question N° : 90843	De M. Yves Albarello (Les Républicains - Seine-et-Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports, mer et pêche		Ministère attributaire > Transports
Rubrique > transports aériens	Tête d'analyse > politique des transports aériens	Analyse > rapport parlementaire. propositions. perspectives.
Question publiée au JO le : 03/11/2015 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Yves Albarello interroge M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur la compétitivité du transport aérien français. La compagnie aérienne nationale Air France a vécu en ce mois d'octobre 2015 des événements douloureux lors de la présentation du plan social au Personnel et des négociations entre la direction de cette entreprise et les syndicats. Si Air France est encore l'un des fleurons de la vie économique de notre pays, les perspectives d'avenir de notre compagnie nationale sont particulièrement sombres. Pourtant, des études ont été menées pour trouver des solutions afin de sortir de cette crise. Le député Bruno Le Roux est l'auteur d'un rapport qui a été rendu public en novembre 2014. La première partie fut l'établissement d'un diagnostic précis et complet. La deuxième partie nous présente les pistes identifiées par les membres du groupe de travail. Enfin la troisième partie s'intitule « Agir tant qu'il est encore temps » et propose des solutions pour améliorer la compétitivité du transport aérien français. C'est donc un excellent document de travail. Il lui demande pourquoi ce rapport n'a pas été suivi d'effet, pourquoi les pistes et les mesures proposées n'ont pas été étudiées. Cela aurait été certainement bénéfique à notre compagnie aérienne Air France, ce qui lui aurait évité de connaître un certain nombre de problèmes qu'elle rencontre actuellement.